Commune de Dompierre-sur-Mer

Département

17

Carte d'identité de la collectivité

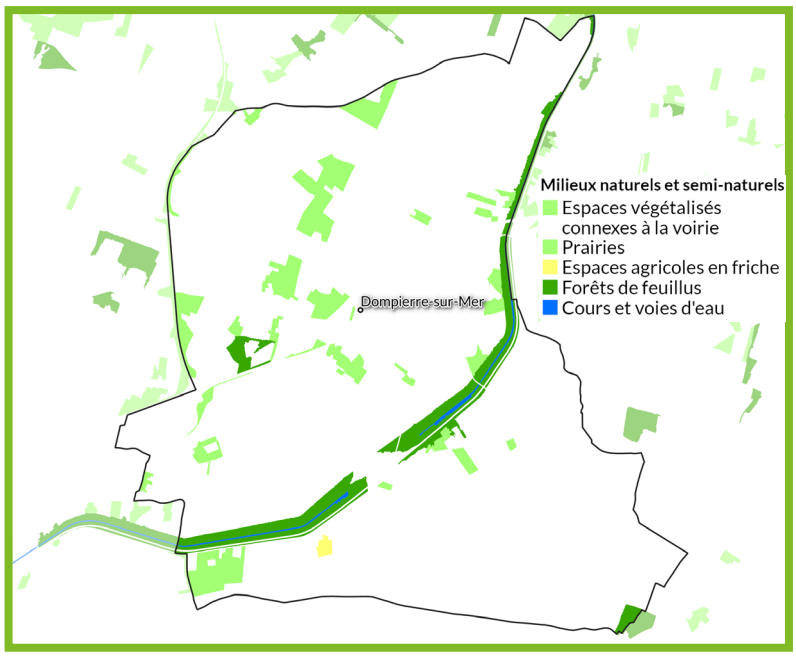

© ARB N-A

Superficie du territoire : 18,37 km²

Nombre d'habitants : 5 803

Communauté d'agglomération de **La Rochelle**

Espaces protégés :

➜ 1 Site inscrit : Canal de Marans.

Politique « biodiversité » du territoire

La commune de Dompierre-sur-Mer mène de nombreuses actions pour une transition écologique sur la commune.

Son ambition s'organise autour de 6 domaines principaux, dont le premier est spécifiquement dédié à la biodiversité :

- ➜ Création ou aménagement d'espaces favorables (Parcs, jachères, plantations d'arbres...) à la biodiversité
- ➜ Extinction de l'éclairage public la nuit
- ➜ Limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles
- ➜ Développement d'une politique de désimperméabilisation des sols et de captation des eaux de pluie
- ➜ Promotion et accompagnement des agriculteurs vers des transitions en bio
- ➜ Opérations de sensibilisation des habitants

Certains projets réalisés récemment s'inscrivent également dans ce plan d'action :

- ➜ Plantation citoyenne de 8500 arbres du projet Forêt Bleue, en collaboration avec la Coopérative Carbone de La Rochelle - fin 2022.
- ➜ Désimperméabilisation de la cour de notre école maternelle François Villon dans le secteur de Chagnolet, mené avec l'ONG Bleu Versant - début 2021.
- ➜ Réalisation d'un parc urbain de 7 ha dédié au maraîchage et à la biodiversité - en cours.

Assemblée citoyenne TEN ©Dompierre-sur-Mer

Désimperméabilisation de la cours de l'école F.V. ©Collectif Calm

Plan d'actions TEN

La commune de Dompierre-sur-Mer a été reconnue pour les actions suivantes :

➜ **Restauration de la nature en ville**

Objectifs : réduire l'impact de l'habitat humain sur la biodiversité ; sensibiliser les habitants sur la présence des arbres en ville ; permettre notamment aux oiseaux de retrouver des lieux de vie.

➜ **Développer des lieux d'alimentation et de gîte pour les populations de pollinisateurs sauvages**

Objectifs : favoriser les populations de pollinisateurs sauvages en leur procurant alimentation et gîtes tout au long de l'année ; impliquer les agriculteurs et les accompagner sur ces sujets vertueux pour leur activité.

➜ **Restauration des trames vertes et bleues en plantant des haies et en créant des mares**

Objectifs : restaurer les continuités terrestres et aquatiques ; créer des corridors de déplacement, reproduction, alimentation pour la faune sauvage ; attirer une biodiversité remarquable et patrimoniale ; inciter à adopter des méthodes plus respectueuses de la biodiversité.

➜ **Sensibilisation, formation, communication visant à passer à l'action**

Objectifs : inciter la participation aux ateliers des jardins partagés et co-organiser des événements pour les adhérents du Centre Social Village d'Aunis ; recueillir leurs besoins et accompagner les agriculteurs pour la plantation de haies ; sensibiliser et proposer la mise en place de nichoirs ainsi que la réduction de la pollution lumineuse aux entreprises du territoire ; mettre en place un comité citoyen TEN, réunissant les élus, des citoyens et experts locaux pour suivre le plan d'action Biodiversité et l'écriture de la stratégie de biodiversité ; inciter la participation du grand public aux différentes manifestations annuelles sur la sensibilisation à la biodiversité.

Forêt Bleue © Dompierre-sur-Mer

Contact TEN

Jean-Philippe SAMIER
Adjoint au Maire en charge de la Transition Environnementale et Participation Citoyenne
Ville de Dompierre-sur-Mer
citoyennete@ville-dompierre-sur-mer.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

Réalisation : ARB NA - mai 2024